



## 6. Les objectifs du futur réseau cyclable

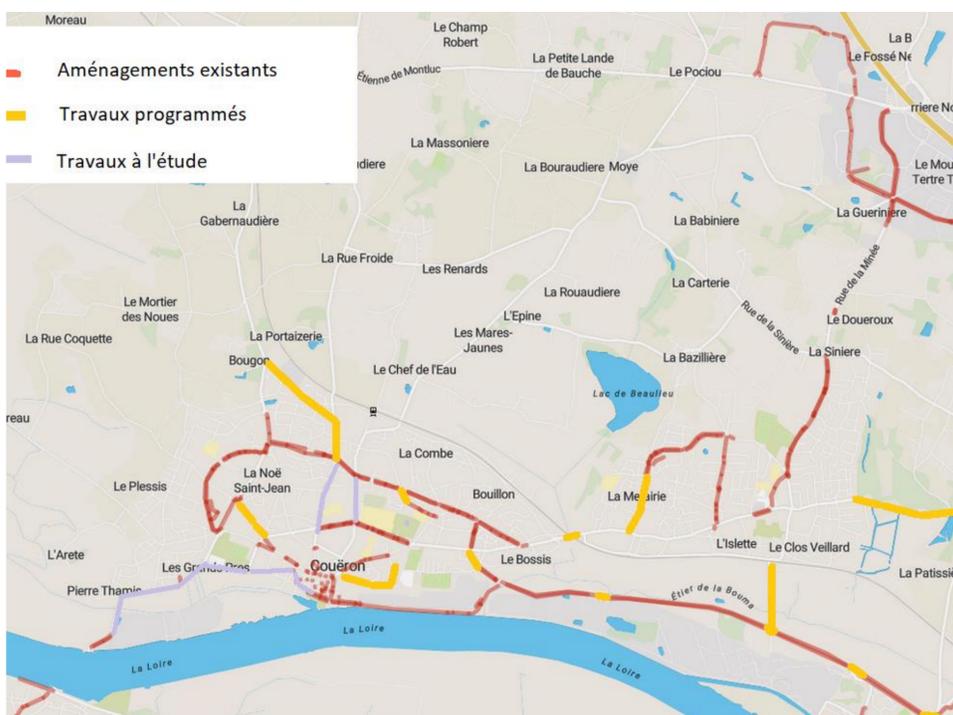
Pour créer le futur réseau cyclable du territoire, la Ville peut s'appuyer sur le triptyque suivant : un plan de circulation général ambitieux, un maillage cohérent d'axes cyclables sécurisés sans discontinuité, et des zones apaisées où cohabitent tous les modes de déplacement.

### Les enjeux prioritaires du futur réseau cyclable :

- Déployer un **maillage cohérent et efficient d'aménagement sécurisés sans discontinuité**,
- Garantir la **cohabitation de tous les modes de déplacement dans les zones 20 et 30**,
- Développer les **liaisons intercommunales et interquartiers**,
- Faciliter l'intermodalité vélo train par des **liaisons sécurisées vers la gare**,
- Créer des **zones apaisées autour des écoles**,
- **Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière**,
- **Relier les villages aux centralités les plus proches**,
- **Reprendre les aménagements existants inefficients**,
- Garantir l'**entretien régulier des aménagements**.



L'objectif de la Ville est de créer un maillage d'axes cyclables structurants desservant des zones apaisées ou cohabitent tous les modes de déplacement.



Maillage des aménagements cyclables existants et à venir à Couëron



### 14 chantiers déjà en cours de réalisation ou à l'étude

14 chantiers intégrant des aménagements cyclables sont engagés jusqu'en 2026.

Si ces travaux amélioreront l'existant, ils ne permettront pas d'obtenir un réseau complètement efficient. Les travaux seront à poursuivre sur les années suivantes.

9,5 km de voirie sont d'ores et déjà ciblés aux cycles : principalement la route de la Gâtine (liaison de la Chabossière au bourg de Saint-Herblain), l'axe magistral de Couëron au centre de Nantes, la rue de Bretagne.

